

Organisée par Ghislaine de Jurquet de Lassale, elle se tiendra début Décembre 1998 au domicile de M. et Mme de Courrèges d'Ustou, apparentés et membres actifs de l'association des ariégeois de Paris. Ils nous accueilleront avec grand plaisir. Je profite de l'occasion qui m'est donnée de les remercier sincèrement tous au nom de la Réveillée. Des invitations individuelles seront adressées aux cousins de la région et il sera renoué avec la pratique d'une participation aux frais.

Que les cousins d'autres régions désireux d'y participer se fassent connaître, afin d'être prévenus en temps utile.

### LE 15<sup>e</sup> COLLOQUE DE GABRE

Continuant la tradition née en 1984, le colloque de Gabre se réunira le Mardi 11 Août 1998, à 10 heures et 15 heures, dans la commune du même nom et au lieu que permettra la météorologie, sous la vigilance des trois habitués modérateurs : Jean-Claude Cabanac, Michel Gondran et Michel Bégon.

Sont prévus, pour le moment, les interventions de Mme Yvette GIMET de Gabre et de M. Michel Joli du Mas d'Azil.

### FINANCES - COTISATIONS SERVICE DE LA CIRCULAIRE

La circulaire n° 74 a été adressée à 320 membres de la Réveillée et à 20 sympathisants. Ors sur 320 membres, seulement 120 étaient à jour de leur cotisation 1997. Deux cent sont en retard, une cinquantaine depuis 1989/1993, 47 depuis 1994, 42 depuis 1995, 67 depuis 1996.

Il s'agit bien sûr, plus de négligence que de désintérêt.

☞ *LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 AVRIL 1998 A DONC DECIDE QU'A PARTIR DE LA PROCHAINE, LES CIRCULAIRES NE SERONT ADRESSEES QU'AUX MEMBRES AYANT ACQUITTE LEUR COTISATION.*

Par exemple, la cotisation 1998 pour les circulaires 76 et 77 et ainsi de suite.

Tous les cousins sont exhortés à se mettre à jour pour bénéficier des informations rassemblées et faire vivre l'association.

N'oubliez pas non plus de faire part de vos changements d'adresse. Il n'est rien de plus triste que de voir une enveloppe retournée avec la mention : NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée).

### RAPPEL :

<i>Cotisation individuelle</i>	<b>120F</b>
<i>Couple</i>	<b>150F</b>
<i>Jeunes à charge</i>	<b>50F</b> (facultatif)
<i>Fonds d'Entraide</i>	<b>30F</b> (facultatif mais non limitatif)

Chèque libellé à l'ordre de la REVEILLEE à adresser à

**Henri Cabanac**  
**2 rue Pierre et Marie Curie**  
**75005 PARIS**

### DISTINCTIONS

Michel Gondran (de Robert Labarthe) Conseiller scientifique à la Direction des Etudes et Recherches d'E.D.F. a reçu le Prix Delalande-Guerineau de l'Académie **des Inscriptions et Belles Lettres** pour l'ouvrage "Aménophis IV et les Pierres du Soleil Akhenaton retrouvé", signalé dans la circulaire 74, et le Prix Michel Montpetit de l'Académie **des Sciences** pour ses travaux fondamentaux en informatique et mathématique appliquées.

### PUBLICATIONS

#### *CATHARES ET CAMISARDS.*

L'œuvre de Napoléon Peyrat (1809-1881) sous la direction de Patrick Cabanel et Philippe de Robert préface de Philippe Joutard. Les presses du Languedoc (263 pages 140 F)

#### *L'HOMME IMMOBILE*

Roman de Béatrice Commengé (de Robert Bousquet) Collection "l'infini" dirigée par Philippe Sollers NRF Gallimard (112 pages 75 F)

en deux branches à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : la branche aînée s'établit en Auvergne et resta catholique. Ceux de Moussans se convertirent très tôt au calvinisme, puis revinrent à la Foi romaine au début du XVIII<sup>e</sup>. Leur nom s'écrivit toujours - et s'écrit encore - "RIOLS". Quant aux Trémolèdes, il leur fallut plusieurs générations pour adopter "RIOLZ", jusqu'au jour où cette branche s'éteignit au siècle dernier. Les RIOLS de Rieusséquel (diocèse de Castres), disparu aussi au début du siècle qui s'achève, restèrent fidèles à la R.P.R. et l'orthographe de leur nom resta identique à celui de leurs cousins de Moussans, dont ils n'avaient nulle raison de se démarquer. Les choses ne sont pas simples : c'est ce qui fait leur charme.

*Hervé de RIOLS de FONCLARE  
(de ROBERT LAUTIE)*

#### COURRIER DES LECTEURS

GRENIER/GRANIER. Dire que les Granier seraient catholiques, et les Grenier protestants ne correspond pas à une règle, tout au plus une coïncidence qui ne se vérifie pas toujours. D'ailleurs, les deux formes existaient déjà avant la Réforme. Il s'agit plutôt de fluctuations d'orthographe dues à plusieurs facteurs : disons d'abord que nos ancêtres, au moins les plus lointains, ne maîtrisaient pas toujours la lecture et l'écriture. Par voie de conséquence, les notaires, curés ou pasteurs auxquels ils avaient affaire adoptaient la graphie qui leur plaisait. Enfin, la géographie joua un rôle plus important que la religion: je crois qu'en Ariège, on disait davantage GRENIER et dans la Montagne Noire plutôt GRANIER. Ce serait un abus que d'assimiler Ariège à Religion Réformée et Moussans à Religion Romaine même si les prédominances sont bien marquées, et conclure à l'identification d'une orthographe et d'une pratique religieuse ; d'autant plus, doit-on le répéter, que de nombreuses familles sont passées d'un culte à l'autre au cours des siècles.

Pour illustrer ce propos, et peut-être le clore, je dirais pour la petite histoire que les RIOLS issus de Bernard qui testa il y a 500 ans, se séparèrent